64e ANNÉE (7e SÉRIE) N° 44 4 NOVEMBRE 1954

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Sous les glaces du pôle. — II. Pénitents ruraux communautaires. — III. Difficultés de croire dans le monde ouvrier. — IV. La religion des vieux Germains. — V. La réforme du calendrier. — VI. Fra Salimbene. — VII. Salimbene et l'empereur Frédéric II. — VIII. Michel Cérulaire et le Schisme de 1054. — IX. La mort de Voltaire. — X. La fin de Victor Hugo. — XI. Transferts de population au Viet-Nam.

I

Sous les glaces du Pôle

C'est M. M. Avogadro, qui nous parle de voyages *en sous-marins, sous les glaces du Pôle*, dans la revue *Science et Vie* d'août 1954.

On aimerait à penser qu'il s'agit de voyages purement scientifiques, de voyages d'exploration. Mais comme il s'agit d'une expédition soviétique, on peut craindre qu'il n'y ait, derrière les apparences pacifiques de l'exploit, des intentions suspectes. L'entreprise était commandée par le colonel Potenkine et organisée par le professeur Lopoff. L'Académie des Sciences de Moscou a rendu hommage aux brillants résultats qui furent atteints.

On savait depuis longtemps que la glace n'occupe pas toute la profondeur des mers polaires, qu'il existe, sous les banquises, des canaux d'eau libre. La température de cette eau est constamment supérieure à zéro, en raison du réchauffement dû au Gulf Stream, ou du Groenland, et du bras du Kouro-Sivo. On savait aussi que Peary, en 1906, avait constaté une régression de la calotte glaciaire du pôle. Mais on n'avait fait aucun sondage, aucune étude en profondeur, aucun voyage en sous-marin, dans ces régions.

Le professeur Lopoff eut l'idée d'employer un très petit submersible, n'ayant d'autre mission que de remorquer en plongée un bathyscaphe inspiré de celui de Piccard et de notre F.N.R.S., mais plus petit. Le sous-marin, très maniable, ferait la navette, en avant et en arrière du bathyscaphe, pour explorer les tunnels d'eau libre, sous la banquise.

L'opération commença au début de décembre 1953. Le sous-marin parcourut les côtes de toutes les terres connues de la mer de Barentz à l'île Wrangel. Il put ainsi repérer l'entrée d'un chenal souterrain, se continuant sous la banquise par un bras de mer *aéré*, c'est-à-dire situé sous une voûte de glace de telle sorte qu'il y eût un espace d'air, entre la mer et la glace. Le sous-marin pouvait donc naviguer tantôt en plongée, quand le plafond de glace était trop bas, tantôt en surface quand ce plafond le permettait.

On rencontra ainsi un passage orienté est-ouest mais souvent divisé en embranchements entre lesquels le choix était difficile. On put toutefois constater que ces embranchements se rejoignaient en profondeur.

« Il suffisait de plonger à trente mètres au plus pour trouver l'eau libre continue, la glace des icebergs fondant, à ce niveau, sous la pression hydrostatique, quelle que soit la température de l'eau... »

Donc, on sait désormais qu'il n'y a plus de glace au-dessous de 30 mètres.

On constata d'autre part que, dès la profondeur de 20 m., même lorsque les eaux étaient calmes en surface, il existait de forts courants, chargés de toute sorte de débris, parmi lesquels évoluait une faune dense et extrêmement variée. Un film d'un vif intérêt a permis d'en apprécier la grande diversité : depuis les méduses jusqu'aux saumons, en passant par des squales et des mollusques divers, ainsi que des poissons ou animaux d'espèce inconnue de nous.

Mais le sous-marin dut limiter cette première exploration, et revenir auprès du bathyscaphe, qui, dans l'intervalle, avait achevé ses préparatifs.

Le programme établi fut dès lors le suivant :

« Au cours d'un premier voyage, le sous-marin emmènerait en remorque, au camp N° 1, deux réservoirs, l'un plein d'essence, l'autre bondé de vivres.

— Au deuxième parcours, le bathyscaphe prendrait la place des réservoirs.

— Suivrait une reconnaissance du sous-marin dans la direction du pôle, en dépassant même cet objectif et en repérant un deuxième base, à mille milles, si possible.

— Le bathyscaphe devrait alors être remorqué à cette nouvelle base.

— Un système de navette organisé entre temps, grâce à un deuxième sous-marin, ayant rallié la première base, devrait permettre d'y amener un supplément de fournitures.

— Enfin, partant de la deuxième base, on reprendrait les opérations de reconnaissance, jusqu'au franchissement complet, c'est-à-dire jusqu'au débouché dans la mer de Béring ou dans l'une des mers contiguës. »

On nous assure que ce programme fut rempli intégralement. Mais d'une part, les explorateurs n'ont pas livré tous les détails de leurs opérations et d'autre part, l'exposé de ces voyages serait très long à faire. Tout ce que l'on sait et c'est peu de chose, c'est que tout se déroula dans les limites

de temps prévues : 25 jours pour chacune des phases aller et retour.

Mais de l'intérieur du bathyscaphe, les spécialistes de l'expédition ont constaté qu'il existe un second pôle magnétique, « qui semble tourner autour du premier et s'en écarte lorsqu'il est, par rapport au premier, opposé au pôle géographique. »

Autre constatation : si les eaux sont partout libres à partir de 30 m., la profondeur des icebergs est limitée à 20 m. en eau mouvante et à 25 m. en eau calme.

Résultats obtenus : au point de vue stratégique, possibilité de sillonner l'Océan glacial arctique sous la calotte de glaces qui entoure le pôle. Tout le problème est de dresser une carte précise des chenaux et tunnels à suivre, car en dehors des glaces de banquises, il y a des terres, il y a des montagnes, au pôle. Il faut donc établir des routes sûres et régulières, pour sous-marins, tout un système de pilotage. Les routes ne sont pas du tout rectilignes. Il existe des hauts-fonds qui, par places, se soudent à la banquise. Il est donc nécessaire d'étudier les trajets, mais les nouvelles routes découvertes « n'en mettent pas moins en défaut des défenses naturelles qu'on croyait à peu près inviolables. »

Notre article en conclut :

« Souhaitons que ce soit seulement pour permettre, de part et d'autre, une meilleure *compréhension.* »

Mais cette réflexion elle-même manifeste plus *d'appréhension* que l'on n'ose espérer de *compréhension !*

Au point de vue économique, la commission chargée d'étudier les résultats de cette extraordinaire mission a déjà préconisé l'organisation, sur une grande échelle, de la pêche dans les vastes courants, si peuplés, qu'on a repérés au cours de la croisière. Mais là encore, on a peur que, sous le couvert de vastes pêches, il ne puisse se glisser des préparatifs et des expéditions moins pacifiques.

II

Pénitents ruraux communautaires

Avec MM. G. G. Meersseman et E. Adda, nous nous transportons dans l'Italie du XIIe siècle, pour y étudier, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* (2-3 de 1954), les *Pénitents ruraux communautaires.*

Il s'agit là d'un aspect du renouveau religieux qui marqua, un peu partout, la seconde moitié du XIe siècle, celle où, au cœur de l'Eglise, se dressa un Hildebrand, mué en Grégoire VII, après son élévation au pontificat, en 1073.

« La seconde moitié du XIe siècle, dit notre article, amène une renaissance de la vie religieuse, dans ses deux formes classiques. D'une part, la ferveur religieuse pousse bon nombre de clercs et de laïcs à la vie érémitique ; l'époque des anciens anachorètes semble revenue ; monts et forêts se peuplent de pénitents solitaires fuyant le monde pour se vouer à Dieu. D'autre part, le mouvement grégorien s'efforce de réintroduire la régularité dans les collégiales et les abbayes... »

Mais on va présenter un spécimen d'un troisième mouvement. On a tellement exalté, devant les laïques, les beautés de la vie communautaire, on leur a tellement dit que la chrétienté primitive vivait en communauté de biens, que des laïques eux-mêmes ont eu la pensée d'adopter cette vie. Nous en avons comme témoin le chroniqueur Bernold de Constance, dont la mort se situe vers 1100 et qui écrit, dans sa *Chronique d'un moine de St-Blaise,* à l'année 1091, qu'il y a trois sortes de personnes « converties à la vie commune », sans devenir pour autant clercs, moines ou nonnes : des hommes, des femmes et des gens mariés.

Les premiers se donnent corps et biens à une communauté de clercs ou de moines, mais en constituant avec leurs semblables une communauté distincte. Ce seraient, dans notre nomenclature actuelle des *frères convers.* Le mot même de *convers* remonte à cette époque. Il ne s'agit pas de *convertis,* mais de pénitents, qui s'adonnent à un genre de vie mortifié. On les appelle *convers,* pour les distinguer des *oblats,* qui, dès leur enfance, avaient été donnés à Dieu. Ces convers se sont donnés à Dieu volontairement, mais à une date plus tardive de leur vie.

Les *converses* ont exactement la même situation dans les couvents de nonnes.

Mais voici une troisième catégorie, toute différente, que signale Bernold de Constance, dans les termes suivants :

— « Les gens mariés eux-mêmes n'ont pas cessé de vivre religieusement et d'obéir aux religieux avec une souveraine dévotion. Ce genre de vie s'est épanoui un peu partout, surtout en Allemagne. Dans ce pays, en effet, on trouve un grand nombre de domaines (*villæ*) qui se sont donnés intégralement à la vie religieuse et qui se sont appliqués à s'encourager sans relâche mutuellement par la sainteté des mœurs. »

Voilà donc des *villæ* — ce qu'on peut traduire soit par *domaines* soit par *villages* — qui sont habitées par des personnes mariées, avec enfants évidemment, et qui ont adopté une sorte de vie religieuse, en se mettant sous l'obédience d'un monastère voisin, en portant un costume religieux, en menant une vie de piété, en faisant assaut de sainteté.

Dans la phrase de Bernold de Constance, il est un mot qui doit nous frapper : « les gens mariés... *n'ont pas cessé...* » Il semble qu'il ait voulu par là faire entendre que le fait de la multiplication des frères convers ou des sœurs converses n'a pas empêché les gens mariés de *continuer* à se donner, avec leurs biens, à des couvents. On sait, en effet, qu'à l'époque féodale, il arriva souvent que des paysans, par villages entiers, se mirent sous la protection d'un monastère, pour échapper à la domination laïque d'un seigneur, ou pour pouvoir vivre plus chrétiennement. Mais il semble que ce don de villages entiers à un monastère n'ait pas toujours eu les mêmes formes. On ne constituait pas une communauté par le seul fait de se donner à un couvent. On pouvait, en effet, garder la propriété privée de son bien. Mais ce que Bernold veut dire c'est que des villages entiers se donnent en renonçant à la propriété privée, en s'engageant à ne plus travailler que pour la communauté, en prenant la résolution de s'encourager mutuellement à la sainteté, en vivant étroitement sous la direction d'un monastère ou d'un chapitre de clercs réguliers.

Les deux auteurs de l'article que nous analysons ici ont mis la main sur le cartulaire entier d'une communauté rurale de ce genre. Ils publient en

latin les pièces de ce cartulaire. C'est la première fois qu'on a un exemple concret de ce genre de vie.

Cela permet de se rendre compte de l'époque durant laquelle des communautés de « pénitents ruraux » ont pu exister. On pouvait penser que le texte de Bernold de Constance ne s'appliquait qu'à un phénomène évanescent, qui avait disparu comme un feu de paille, dès la fin du xi^{e} siècle.

Il n'en est rien. Les documents apportés par notre article établissent que des « convers » s'établirent en 1185 — donc près d'un siècle après Bernold de Constance — dans la plaine marécageuse, qui s'étale au-dessous de Vicence, devant la porte San Felice. Un premier groupe se fixa, en 1185, près de la petite église St-Nicolas d'Olmo, et un second, en 1188, près de St-Didier, au pied de la colline de Valmarana. Les deux groupes dépendaient du chapitre de la cathédrale de Vicence. Dans le second, l'investiture eut lieu le 4 octobre 1188. Le prévôt et les membres du chapitre remirent un *rameau — per fustem —* symbolique à deux représentants des exploitants qui allaient s'installer à St-Didier. Ces représentants étaient Otton de Christiana, et sa femme, Auriema. Ils acceptèrent l'investiture « *au nom de tous leurs confrères et consœurs présents et futurs* », et nommément au nom de leur fille Otta ou Ottolina. L'acte du 4 octobre rattache la nouvelle fraternité rurale à l'église de St-Didier, dont elle devra administrer les biens, faire fructifier les terres, exercer les droits. Il était entendu que lorsque la communauté serait assez riche pour nourrir un prêtre, elle aurait le droit et le devoir d'élire un desservant. La communauté n'est pas l'équivalent d'un fermier ordinaire. Elle ne doit payer au chapitre qu'un cens symbolique de 20 sous par an, à déposer sur l'autel de la Vierge à la cathédrale de Vicence — *nomine census pro signo obedientiæ*. Toute autre redevance, tout impôt est exclu. Le régime est strictement communautaire. Tout appartient à la communauté. Si un frère ou une sœur s'en va — et l'unique motif de départ indiqué dans la charte est celui-ci : *causa meliorandi vitam*, il ne peut rien emporter.

N'allons pas croire que la *causa meliorandi vitam* qui est donnée comme pouvant motiver un départ, soit d'ordre économique, c'est-à-dire que l'on puisse traduire : dans le but de se faire une *situation plus avantageuse*. Non, il s'agit uniquement d'un *genre de vie plus élevé*, c'est-à-dire de l'entrée en religion par le vœu de continence.

Les textes publiés ici désignent les membres de la communauté de St-Didier par les termes suivants : « *les frères et convers de l'église St-Didier* » ou encore : « *les confrères et consœurs de ce lieu qui font pénitence* ». Un texte dit très explicitement : « *Les confrères et consœurs de l'église St-Didier et leurs successeurs qui font ou feront pénitence* ».

Il est prévu que si les confrères ne peuvent se maintenir dans le lieu, pour une raison quelconque, par exemple inondation ruineuse de leurs terres, malheureusement possible dans la situation géographique du village, l'église et tous les biens de la communauté feront retour au chapitre de la cathédrale de Vicence.

En somme il s'agit de « pénitents ruraux, communautaires, mais non conventuels, du chapitre de N.-D. de Vicence ». Ces pénitents étaient considérés comme des personnes ecclésiastiques et jouissaient comme tels de certains privilèges : exemption de toute charge, de toute fonction publique, du port d'armes et service militaire seigneurial. L'évêque du lieu devait les défendre contre tout empiètement de la part des vexations féodales.

En 1216, la fraternité fut assez riche pour nourrir un prêtre. Le chapitre de Vicence lui conféra aussitôt la juridiction. Le prêtre porta le nom de prieur de St-Didier. Il semble bien que la communauté ait disparu à la suite des ravages exercés contre Vicence et son territoire par les troupes de Frédéric II et d'Ezzelino da Romano, en 1235-1236.

En résumé, on peut conclure que l'idéal communautaire exalté par les réformateurs grégoriens de la fin du xi^{e} siècle, existait encore à la fin du xii^{e} et se poursuivait au début du xiii^{e}. Les pénitents, dont on fait généralement remonter l'origine justement au début du xiii^{e} siècle, représentent donc une institution plus ancienne. On a coutume, en effet, de dater cette institution des pénitents d'un document adressé à l'évêque de Rimini, du 16 décembre 1221. Or, dans ce document, l'évêque de Rimini ne fait que recevoir une demande instante de remplir son devoir de défendre certains privilèges des pénitents, alors déjà très anciens, contre des vexations récentes des autorités civiles.

Il y a évidemment bien des aspects peu connus de la vie religieuse dans nos campagnes, à cette époque lointaine.

III

Difficultés de croire, dans le monde ouvrier

Le 18 mars 1954, M. le chanoine Bonnet, aumônier national de l'Action catholique ouvrière (A.C.O.), faisait à Paris, au Palais de la Mutualité, une conférence sur le sujet que nous venons de mettre en titre à cette section de notre Causerie. Le texte sténographié en a été publié par la *Documentation catholique* du 5 septembre 1954. Le sujet est si grave, et l'autorité de M. le chanoine Bonnet, en la matière, est si haute, que nous ne saurions mieux faire que de donner ici un bref résumé de son magistral exposé. Et nous suivons pas à pas le fil du discours.

1° *Il y a un monde du travail*, ainsi défini :

« Le monde ouvrier est la masse de ceux qui sont incorporés à la vie industrielle du pays, associés à la production, régis par un contrat de location d'énergie musculaire, d'adresse physique, de compétence professionnelle, rétribués arbitrairement, car pour l'entreprise... le salaire est l'élément le plus compressible du prix de revient. »

Et encore :

« Ce qui caractérise l'ouvrier, c'est l'instabilité de son emploi, l'insécurité dans l'avenir. »

Et ce monde du travail, se sent situé, dans tous les pays, tout au bas de l'échelle sociale. Dans le monde ouvrier, il y a de notables différences d'un état à un autre, l'éventail est considérable du manœuvre, du sous-prolétaire, au technicien ou au fonctionnaire, mais si, dans le monde ouvrier, il en est que l'on ne peut compter parmi les plus pauvres ou les plus menacés, on doit dire que, dans son ensemble, ce monde est le plus pauvre et le

plus opprimé. Le prolétariat a pris l'habitude de se considérer comme faisant partie d'une classe spéciale répandue dans tout l'univers.

« L'ouvrier de la banlieue parisienne se sent tellement plus proche de l'ouvrier de Chine ou du Canada que du médecin ou du notaire qui vit dans son propre immeuble ! »

2° *Il y a donc un monde du travail et ce monde n'est pas chrétien.* — Dans la banlieue parisienne, un pour cent seulement du monde ouvrier pratique à Pâques ! Dans le Nord, 2 % des ouvriers de Roubaix assistent à la messe dominicale. En Normandie, 1,25 % du personnel du textile pratiquent, dans une ville de 1500 habitants. En Belgique, en Hainaut, 8 % des hommes et 4 % des femmes vont à la messe.

Fait très grave, l'entrée dans le monde du travail est, pour l'adolescent, le signal de l'abandon de la pratique religieuse.

« J'ai connu un jeune ouvrier, dit le chanoine Bonnet, pour qui c'était de l'héroïsme que de s'endimancher et de traverser la cité ouvrière — où les femmes faisaient la lessive et les hommes jouaient aux boules — pour se rendre à la messe le dimanche matin, tant le courant de son milieu était l'inverse. »

3° *Pourquoi?* — La difficulté de croire est inhérente à notre nature même. Elle fait partie de la lutte entre la chair et l'esprit, que décrit S. Paul. L'impuissance native de l'homme est si évidente que Dieu a envoyé son Fils, que ce Fils a prêché l'Evangile, a créé une Eglise, a laissé des sacrements, tout un réseau de moyens de grâces pour subvenir à notre faiblesse. Il a dit lui-même : « *Sans moi, vous ne pouvez rien !* »

« Mais le *monde moderne* pose encore de nouvelles difficultés ; les techniques par lesquelles l'homme croit toucher tout l'univers, l'accélération de la vie qui ne lui laisse plus le temps de penser, le dépaysement qui arrache le fonctionnaire, le militaire, l'étudiant à son milieu naturel et à sa famille, sont autant de difficultés de croire dans notre monde moderne, au point que l'écume de ce monde : la presse, le cinéma, les loisirs, reflètent bien l'ignorance du surnaturel. »

Mais le monde ouvrier présente encore *un coefficient d'aggravation* de ces motifs d'incrédulité qui sont le triste apanage — l'envers du progrès matériel — de notre monde moderne. D'où vient ce coefficient ? D'abord *de l'histoire de l'expansion industrielle.* A mesure que les usines se sont créées, elles ont recruté leur personnel dans les campagnes. Où l'auraient-elles pris ? Or, dans les campagnes, ce sont les plus pauvres, les journaliers, en général mal payés et peu sûrs du lendemain et déjà, bien souvent, à demi détachés par la misère même de la religion ou du moins de la pratique, qui se sont jetés vers les usines, heureux d'accepter un salaire, sans doute minime, mais supérieur à celui de la journée rurale, en tout cas paraissant plus régulier, moins saisonnier, plus stable, et pouvant convenir au mari, à la femme, aux enfants eux-mêmes.

Déjà là, il y avait un fait important :

— « La grande concentration industrielle du XIX^e siècle a arraché les travailleurs à leurs campagnes ; dans ce monde industriel nouveau qui se constituait, la bourgeoisie était voltairienne ; malgré les appels clairvoyants de quelques précurseurs, le clergé et les fidèles ne se sont pas rendu compte qu'un nouveau peuple naissait et ne pouvait plus s'intégrer aux structures traditionnelles de l'Eglise. »

C'était au nom de la Science que la bourgeoisie s'éloignait de la Religion, et c'était aussi au nom de la Science qu'elle faisait fortune. Une doctrine économique régnait : le libéralisme, qui ne faisait aucune différence entre la machine et l'homme. La formidable puissance de l'Argent s'installait en maîtresse.

Mais pour l'ouvrier, il y avait autre chose : outre l'aigreur d'être traité en rouage de machine, d'être *exploité* au profit d'une classe, ce qui aurait, à la rigueur, pu le rejeter vers la consolation religieuse, il y a eu un *fait physiologique*, brutal, inévitable, incessant, perpétuel, qui est entré en jeu, contre la religion :

— « Deux aspects de cette condition ouvrière, dit M. Bonnet, sont particulièrement cruels : *la fatigue* et *l'aliénation*. Travail du corps, qui laisse peu de place à l'esprit, à l'adhésion de l'esprit ; écrasement moral jusqu'à l'aliénation ; à force de se sentir un rouage, on perd toute aspiration plus haute, on en vient à être un diminué, un dépaysé dans son propre pays... »

Il s'est produit, du fait du travail mécanique, de sa monotonie, de l'attention qu'il réclame, de la fatigue abrutissante qu'il engendre, une sorte d'*amputation* ou plutôt d'*atrophie* du sens religieux, de ce qu'on pourrait appeler le *sens mystique*, compris au sens de la capacité de Dieu, du besoin de Dieu, de l'aspiration vers Dieu.

Un jésuite, qui fut prêtre - ouvrier en faisait l'aveu :

« Je suis fatigué, je n'ai plus la force de prier. Je ne comprends pas comment des ouvriers sur lesquels pèse la fatigue de toute une vie ouvrière... celle de leur père et de leur grand-père... puissent prier. »

Sans doute, un paysan fatigue, un intellectuel fatigue, mais ce n'est pas comme l'ouvrier, dans ce bruit des machines, dans l'incessant fracas des turbines, des courroies de transmission, etc., dans l'atmosphère délétère d'une usine.

Enfin, ce qu'il y a eu de plus grave, c'est qu'à la doctrine du salut par la foi, doctrine dont la présentation traditionnelle n'était plus adaptée aux besoins de l'ouvrier, s'est substituée une doctrine nouvelle du *salut terrestre* par le marxisme, par la lutte des classes, par la conquête du pouvoir au moyen de l'union du prolétariat dans tout l'univers.

Après avoir dit les raisons pour lesquelles le monde ouvrier se trouve si loin de Dieu, M. le chanoine Bonnet expose les *raisons d'espérer* et les *moyens* de *transformer le monde ouvrier*.

Nous nous bornerons ici, par nécessité d'être bref, à l'énumération des conditions qu'il pose :

Une religion authentique,
Un milieu chrétien qui veut « bouger » ;
Un enseignement fort et accessible.

Nous sommes en pleine bataille. C'est déjà beaucoup d'avoir établi les fondements de la stratégie spirituelle. Il est clair qu'il faut surtout réveiller le sens de l'Infini, le sens du Bonheur éternel, le sens de Dieu en un mot, le sens de la foi et de l'amour, et tout cela se résume en un mot : *le sens de l'Evangile*. Répandre l'Evangile, prêcher l'Evangile, le mettre à la portée de tous, faire voir que là seulement est le salut pour l'individu, pour la famille, pour la société, entière, tout est là !

Mais l'Eglise n'est pas lasse d'enfanter, comme quelques-uns ont pu le croire et le dire. En elle seule est le salut du genre humain.

IV

La Religion des vieux Germains

Le profond historien suisse, Gonzague de Reynold, a entrepris un ouvrage monumental sur *La Formation de l'Europe*. Le dernier volume qui vient de paraître est consacré aux Germains. L'auteur a résumé lui-même, pour la revue *Ecclesia* de Daniel-Rops (n° de septembre 1954), l'essentiel de son livre, sous le titre suivant : *Quelle était la religion des Germains*.

En premier lieu, il nous met en garde contre l'assimilation fréquente de nos jours de ce mot de Germains, avec celui d'Allemands. Les Germains, c'est toute la race. Les Allemands ne sont qu'une partie du tout, et « sans doute la moins germanique ».

En second lieu, quand nous parlons des *invasions* germaniques, nous employons un terme qui prête à confusion.

« Il n'y a jamais eu d' « invasions », écrit M. de Reynold. Invasion évoque de grands nombres : les Germains n'ont jamais été qu'en petits nombres, voire en très petits nombres. »

Si on évalue, sans données précises, la population globale de l'Empire romain entre 40 et 60 millions, on a pu calculer, qu'au temps de Tacite (IIe siècle début) les Germains établis entre le Rhin et l'Elbe ne devaient pas dépasser deux millions.

En troisième lieu, les Germains de ce qu'on appelle « les grandes invasions » n'ont point été ceux du continent, c'est-à-dire de l'Allemagne, mais ceux de la mer ; ceux qui habitaient les régions, marécageuses au bord de la mer du nord, ou sablonneuses au bord de la Baltique, du Jutland, des îles danoises, de la péninsule scandinave. Ce sont ceux-là qui feront la conquête de la Grande-Bretagne (Angles et Saxons), qui s'établiront en Gaule, fonderont la première Russie, pousseront jusqu'en Islande, au Groenland, en Amérique sans doute aussi. Et c'est chez ceux-là que les croyances propres aux Germains atteindront leur plein développement. Enfin, on doit regarder les Francs comme une confédération intermédiaire entre les Germains de la mer et ceux du continent, et tenant des deux. Leur « aile marchante » sera formée des Saliens.

Cela bien compris, il est aisé de voir que les Germains sont relégués dans la partie la plus ingrate de l'Europe. L'Allemagne actuelle n'était qu'une immense forêt ; la péninsule scandinave était encore couverte d'un vaste glacier polaire, reculant lentement. Les Germains sont serrés entre la forêt et le glacier. Ils ont été formés du choc puis de la fusion entre les hommes du *mégalithique* (hommes des dolmens et menhirs) et les Indo-Européens venant de l'est, par petits groupes.

Il en résulte que les croyances germaniques ont connu un développement à trois périodes. Dans la première, les croyances sont un mélange entre la religion des mégalithiques et celle des Indo-Européens, et elles se fractionnent en religions de clans, puis de tribus. La religion d'alors est donc celle du clan, c'est-à-dire de tous ceux qui se rattachaient à un ancêtre commun légendaire, et en raison de la situation précaire du groupe totémique, cette religion est contraignante. Les membres du clan sont étroitement *reliés* — c'est le sens du mot *religion* — en une fraternité alimentée par des rites, des coutumes, des obligations que tous pratiquent assidûment.

Durant la deuxième période, la religion du guerrier se superpose à celle du clan, en raison des migrations, « cette fatalité, ce péché originel des Germains ». En fait, par leur situation géographique, ils sont condamnés à l'émigration. Essayaient-ils de se fixer, il suffisait que le gibier manquât dans la forêt, que les inondations ou raz-de-marée vinssent ravager leur territoire, pour qu'ils fussent contraints à fuir. C'est ce qui arriva notamment aux Cimbres, qui étaient probablement des Germains, et aux Teutons, qui étaient probablement des Celtes. Mais en plus des causes géographiques ou climatériques, il y avait périodiquement des poussées de nomades venant de l'est. Ce fut le cas de l'invasion des Huns, qui jeta les barbares sur l'empire romain, en provoqua la dislocation, et prépara, par la fusion du *monde romain* et du *monde barbare*, la naissance de l'Europe actuelle.

Durant cette seconde période, apparut une « aristocratie des grands dieux, image et modèle d'une société de guerriers », comme cela était arrivé chez les Hellènes. L'Olympe germanique fut le Walhalla, son Jupiter, *Odin*. D'où venait Wotan-Odin ? On doute fort qu'il soit d'invention germanique. Il recevait un culte dans la vallée inférieure du Rhin, dès l'âge de fer. On a pensé à une origine celtique. On croit plutôt maintenant à une origine *thracienne*, qui ferait d'Odin un proche parent de *Dionysos*. Ou bien, origine finnoise ou laponne, c'est-à-dire chamane. Mais Odin n'est que le dieu provisoire des peuples en mouvement.

« ...Le dieu type des Germains, celui dans lequel ils se reconnaissaient tous, est le grand Thor aux yeux bleus et aux cheveux roux. »

Tel est l'esprit de cette religion germanique d'alors ? Résumant le professeur Closs, catholique. M. de Reynold la caractérise comme établie sous la menace constante de l'anéantissement :

« Les croyances germaniques, dit-il, nous évoquent un monde hostile à l'homme, une nature contre laquelle il doit sans trêve et sans succès lutter. Des ombres passent dans la brume : on entend des voix, des dialogues, des provocations, le fracas des armes ; on entend aussi des chants, de la musique très douce, très apaisante parfois. Mais ce qui ne cesse jamais, c'est la rumeur de l'Océan en train de ronger les terres basses et de s'ouvrir des passages, des fjords, à travers les rochers. Le monde est sorti de l'eau, il disparaîtra sous l'eau. Lorsque aura démarré la barque des morts, il ne restera plus que l'Océan sans limite, vide et tumultueux. »

Telle est la vision des choses, la *Weltanschauung* germanique. Au fond de cette religion, un pessimisme plus écrasant que la religion du Destin chez les Hellènes. Les Germains ne connaissent qu'une loi, qu'un avenir pour le monde : la totale destruction, et non un *cyclisme perpétuel* comme les Grecs. Contre l'implacable et aveugle *Moïra*, le Grec luttait par son intelligence. Contre l'inéluctable *Fatum*, le Romain luttera par sa foi dans la

pérennité de son empire. Le Germain, lui, a lutté pour se découvrir ce qu'Hitler nommait — à l'exemple des ancêtres — *l'espace vital*, pour s'y enraciner, se dépouiller de sa barbarie, s'incorporer au monde civilisé. Les Grecs donc préconisaient une force appelée *arètê*, le Romain, la *virtus*, le Germain, la *Tugend*. Mais ce ne furent là que des pierres d'attente du christianisme. Les Germains, mis en contact avec la religion chrétienne, sentiront l'insuffisance profonde de leur religion ancestrale, ou du moins les plus grands esprits parmi eux :

« Ce fut un de ces esprits, une de ces âmes que le grand poète auquel nous devons le *Volüspa* ou *Prédication de la Prophétesse*. Nous ne savons rien de lui sauf qu'il fut un païen, qui ne pouvait se résigner ni au triomphe du mal sur le bien, ni au pessimisme de l'anéantissement. Ce païen, qui avait étudié le christianisme, en avait subi l'influence, mais il ne pouvait se décider à se faire chrétien. Dans cette incertitude, il espérait encore à une rénovation de la religion germanique ; il y travaillait en introduisant en elle ce qui, dans la foi chrétienne, l'avait le plus frappé : son eschatologie. »

C'était la troisième et dernière période de la religion germanique. Ce poème du *Volüspa*, le plus beau de ceux que renferme l'Edda, fut composé vers 970. Trente ans plus tard, le *Volksthing* (assemblée du peuple) décrétait la conversion de l'Islande au christianisme.

Ajoutons ici que l'obsession du *Fatum* semble avoir reparu dans la doctrine luthérienne de la prédestination et du serf-arbitre.

V

La réforme du Calendrier

Une question qui semble vouloir revenir à l'ordre du jour, serait celle de la *Réforme du Calendrier*. Nous pouvons en croire le P. Giuseppe Barbero, qui en dit un mot dans la revue italienne *Palestra del Clero*, du 1er septembre 1954. Il se réfère lui-même à un article du P. D. J. K. O'Connel, S. J., directeur de l'Observatoire du Vatican, dans l'*Osservatore romano*, édition française du 9 juillet dernier.

C'est donc à ce dernier article que nous allons nous attacher en premier lieu. Il y est dit que le gouvernement indien a fait, au Conseil Economique et Social des Nations unies, à Genève, une proposition de réforme du calendrier. Depuis une trentaine d'années, à plusieurs reprises déjà un projet de ce genre a été discuté. De nombreuses études ont été prises en considération, mais une seule a survécu : celle de l'Association pour le Calendrier mondial. Et c'est ce projet qui a été mis en avant de nouveau par le gouvernement indien. Il est curieux d'observer que ce gouvernement contient une immense majorité de non-chrétiens, ce qui ne l'empêche pas de se rallier à l'ère chrétienne, car il se borne à demander la réforme de notre calendrier chrétien, en adoptant *la semaine* avec repos dominical. Comme le dit très bien le P. O'Connel

« cela prouve que l'intérêt et le désir d'une réforme du calendrier sont en train de se répandre de plus en plus... Le fait intéressant est que le gouvernement indien serait favorable à ce « Calendrier mondial » qui, au fond, est notre Calendrier grégorien, avec quelques modifications. »

Inutile de rappeler ici que l'Eglise primitive avait adopté purement et simplement le calendrier julien, et que les noms des mois sont demeurés ceux du temps de Jules César, sauf le nom de *juillet*, donné après sa mort en son honneur au mois de *quinctilis* ; et le nom d'*août* — *augustus* — donné en l'honneur de l'empereur Auguste, au mois de *sextilis*. Le pape Grégoire XIII, répondant au désir des astronomes les plus renommés, remit d'aplomb, par rapport au soleil, ce calendrier, en 1582, en décrétant que dix jours seraient omis, afin que l'équinoxe de printemps tombât le 21 mars. La Bulle de 1582 régla si bien le calcul ultérieur du calendrier, qu'on pourrait le continuer durant des millénaires, sans qu'un décalage entre le calendrier et le soleil se produise. Cela est si vrai que le « Calendrier universel » que l'on veut faire adopter maintenant, laisse intacts les règles établies par Grégoire XIII.

En quoi consiste donc la réforme proposée ?

« Le nouveau plan, écrit le P. O'Connel, propose : 1° de régler la durée des mois de manière que l'année compte quatre trimestres égaux ; et 2° de considérer le dernier jour de l'année — et les années bisextiles, le jour après le 30 juin — comme des jours *intercalaires* ou *blancs*, n'appartenant à aucune semaine ni à aucun mois. »

Et quel avantage aurait-on à cela ? D'abord que tous les trimestres étant égaux, la comptabilité des grandes entreprises serait grandement simplifiée. Ensuite, que chaque jour de l'année désormais tomberait toujours au même jour de la semaine, ainsi le 1er janvier serait toujours un dimanche.

« Il n'est pas sans intérêt, observe le P. O'Connel, de rappeler que ce projet avait été conçu par un prêtre catholique, Marc Mastrofini, et rendu public dans un livre édité à Rome en 1834. »

Mais quelle peut être et quelle sera l'attitude de l'Eglise catholique en face de la réforme proposée ? Ici encore le P. O'Connel, à qui son titre de Directeur de l'Observatoire du Vatican confère une grande autorité, est très catégorique :

« Nous estimons, dit-il, que l'Eglise n'a pas de motifs de principe pour s'opposer à un changement du calendrier en vigueur. Devant un désir général de réforme, motivé par de sérieuses exigences de la vie économique et sociale des peuples, l'Eglise catholique ne manquerait pas de prendre en considération la question, sous réserve naturellement, que soient observées certaines conditions, dont elle ne peut faire abstraction. »

L'une de ces conditions serait la liberté absolue de fixer la date de Pâques. Cette question, en effet, relève uniquement de l'autorité ecclésiastique. De fait les partisans du « Calendrier universel » se rendent fort bien compte que cette matière relève de l'autorité religieuse et déclarent qu'il ne leur appartient pas d'y toucher. Le problème ici est complexe. La date de Pâques a été fixée par le Concile de Nicée, en 325. C'est une antiquité bien vénérable : Pâques doit tomber au premier dimanche qui suit la première pleine lune après l'équinoxe de printemps.

« Toutefois, déclare le P. O'Connel, l'Eglise qui a établi cette règle, aurait certainement aussi le pouvoir de la modifier, si de graves raisons conseillaient de le faire. »

Ces raisons existent-elles ? Le P. O'Connel paraît bien le laisser entendre, quand il écrit :

« On ne peut... méconnaître que le désir d'une date fixe pour Pâques est partagé par un grand nombre de gens. »

Mais il reste que la réforme du Calendrier est une chose et la fixation de Pâques à date inchangée en est une autre, et que la réforme peut être adoptée sans que la date de Pâques subisse de modification. A bien plus forte raison, peut-on adopter la réforme du Calendrier sans opérer, pour autant, la réforme de l'ère chrétienne. Mais ici nous quittons le P. O'Connel, pour exposer la pensée du P. Barbero, dans la *Palestra del Clero*.

Il pense, lui, que pendant qu'on y est, il sera plus logique de reprendre le calcul manqué par l'excellent et laborieux moine appelé *Denys le Petit*, à qui est dû le calcul de l'ère chrétienne. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il s'est trompé d'au moins quatre ans. Nous serions donc actuellement en 1958 et non en 1954. Si l'on veut que le numéro de l'année réponde à la date exacte de la naissance du Christ, il faudrait annuler d'un coup quatre années, tout comme Grégoire XIII, en 1582, annula 10 jours !

Mais il y a à cela plus d'une objection : 1° on ne sait pas la date exacte de la naissance du Christ. S'agit-il de 4 ans, de 5 ans, de 6 ou même 7 ans, avant l'ère calculée par Denys-le-Petit ? On l'ignore. Et les savants auraient bien de la peine à se mettre d'accord sur ce point obscur. 2° Cette coupure de plusieurs années serait plutôt gênante en histoire, où toutes les dates sont depuis longtemps établies d'après ce calcul, par rapport à nous-mêmes. 3° Il n'est pas opportun d'alourdir la réforme projetée par des demandes accessoires, qui risqueraient de la faire manquer !

Quant à nous, s'il est permis de manifester ici un désir, nous serions partisans, d'abord de la réforme du calendrier, sur les deux points indiqués plus haut : trimestres *égaux* et jours *intercalaires*. De plus, nous croyons que la fête de Pâques pourrait, sans inconvénient, être uniformément fixée au deuxième dimanche d'avril, ce qui reviendrait à lui donner une date fixe, et la rapprocherait de la date la plus probable de la mort du Christ, 7 avril 30.

Quant à la réforme de l'ère chrétienne, nous ne pensons pas qu'elle s'impose réellement, ni même qu'elle soit possible dans l'état actuel de nos connaissances sur la date exacte de la naissance du Christ. Ajoutons en terminant que l'*Osservatore romano* du 20 août 1954, rendant compte de la VIe Semaine italienne d'études sur la liturgie, qui s'est tenue à Vicence, à partir du 20 juillet dernier, contient le passage suivant :

— « Enfin, il est en outre probable que, en conséquence de la réforme du calendrier civil, proposée par l'O.N.U., et prévue pour 1956, on aura à fixer la date de tous les dimanches de l'année et celle de la fête de Pâques, qui aurait lieu le 1er ou le 8 avril. »

La question est donc en marche. Aboutira-t-elle d'ici à la fin de 1955 ? le 1er janvier 1956, qui sera un dimanche, sera-t-il le point de départ du calendrier réformé ?...

VI

Fra Salimbene

Sous le titre : *Les Expériences de Fra Salimbene*, l'historien très connu J. Lucas-Dubreton parle, dans *La Revue des deux mondes* (1er septembre 1954), d'un petit moine franciscain, bien coté des érudits, parce qu'il nous a laissé une savoureuse Chronique de son temps — le milieu du XIIIe siècle en Italie — si particulièrement agité et diversement coloré et vivant.

Fra Salimbene naquit le 9 octobre 1221, à l'ombre du Dôme du Baptistère de Parme. Son père, Guido di Adamo, avait fait le voyage de Terre Sainte, ce qui n'était pas très commun à l'époque. Sa mère se nommait Imelda. Fra Salimbene lui en voulait un peu, dans la suite, et il le dit, parce qu'au cours d'un tremblement de terre, elle avait pris dans ses bras ses deux petites-filles, pour s'enfuir, en le laissant, lui, le « mâle » comme il dit, au danger !

Il s'en tira pourtant, et, à l'instar de tant de petits Italiens du temps, il entra, au grand dépit de son père, chez les Franciscains. N'oublions pas que saint François venait juste de mourir en 1226, alors que fra Salimbene avait 5 ans ! Le père alla jusqu'à implorer un ordre de Frédéric II de Souabe, l'empereur célèbre, pour faire sortir son fils du couvent, Muni d'une lettre de l'empereur, le père se présente au couvent de Fano, en 1238, où se trouvait son fils, alors appelé en religion *fra Ognibene*. La discussion fut chaude entre le père et le fils, et se termina sur cette rude parole de Guido, bien dans le style d'un Italien en colère :

— « Va-t-en à mille diables, fils maudit, et avec toi ton *frate !* Ma malédiction pèse sur vous dans l'éternité ! »

Ognibene en fut très ému, mais la nuit suivante, une apparition de la Madone vint le consoler. La Vierge l'encourage de nouveau, un peu plus tard, à la suite de menaces venant des siens. Mais au couvent de Città di Castello, un franciscain le fit changer de nom en lui disant :

— « Fils, personne n'est tout bon, sauf Dieu seul ! — *Ognibene* veut dire tout bon ! — Que ton nom soit frère Salimbene, parce que *tu as bien monté*, en devenant religieux » (*Salimbene* vient de *salire*, monter).

Comme tous les Franciscains d'alors, Fra Salimbene prêchait et mendiait de ville en ville : de Ravenne à Fano, de Faenza à Pise. Mais ce que ne faisaient pas tous les Franciscains, il notait ce qu'il voyait et entendait, et il en faisait une chronique, en style simple et nu, pour l'instruction de sa nièce, religieuse au monastère des clarisses de Parme.

Le siècle contemplé par le regard frais et pénétrant du frate était bien troublé : partout des guerres, du pape contre l'empereur, des villes entre elles, des factions dans les villes. Salimbene horrifié, comme la plupart de ses contemporains, cherchait des raisons d'espoir. Il crut les avoir trouvées dans les écrits du moine Joachim de Flore. Ce moine calabrais, bien connu, avait été pèlerin en Terre-Sainte, ermite au mont Thabor, puis dans un caverne de Sicile, enfin dans les montagnes de la Calabre. Et il avait, autour de l'an 1200, annoncé au monde l'avènement d'un âge nouveau.

« Après avoir vécu selon la chair, depuis Adam jusqu'au Christ, puis entre la chair et l'esprit, l'homme allait vivre selon l'Esprit pur ; à l'ordre des patriarches et des clercs succèderait l'ordre des moines ; à la servitude, la liberté ; à la crainte et à la foi, l'amour ; aux orties, et aux roses, les lis ! »

Tel est l'abrégé que M. Lucas - Dubreton nous offre de la doctrine de Joachim de Flore. Fra Salimbene, à lire les beaux livres de ce prophète récent, se sentait tout réconforté. Il ne doutait pas que les moines qui allaient conduire l'âge nouveau fussent les franciscains et les dominicains, qui étaient justement nés peu de temps après la mort de Joachim survenue le 30 mars 1202. Les commentaires sur les écrits de Joachim essayaient de percer les ombres de l'avenir, de fixer des dates.

On admettait que l'ère nouvelle devait s'ouvrir, après des guerres terribles et les méfaits d'une sorte d'Antéchrist, en 1260. Mais les partisans de Joachim, dont Salimbene, avaient encore bien des sujets de gémissements, avant d'y arriver : notamment au sujet du général des Franciscains, cet Elie de Cortone, trop habile, trop diplomate, qui finit par être déposé par Rome, et passa dans le camp de Frédéric II, lui-même excommunié !

Salimbene, dans sa Chronique, est dur pour Elie :

« Elie le corrupteur, dit-il, selon M. Lucas-Dubreton, avait trahi François, promu des indignes aux prélatures. Il s'adonnait à la magie, consultait la pythonisse dans des chambres secrètes et osait faire construire à Assise une superbe église — celle qu'on y voit encore — alors que les maisons des moines doivent, selon la règle, être de bois, comme de simples abris. »

Par contre, Salimbene salue avec joie l'élection de Jean de Parme, comme ministre - général de l'Ordre. Songez donc : « un compatriote, un mystique, doux, charmant, et par surcroît, disciple de Joachim ! »

Mais voici Salimbene qui vient en France, en 1248. Il a 27 ans. Il parcourt le diocèse d'Auxerre. Il y prend part à un banquet, dans un château, où l'on n'a pas servi moins de douze plats ! En cet étrange pays, on produit beaucoup de vin, et on l'aime, car ce vin rend « allègre et franc » et il est si fort qu'après quelque temps de bouteille, « il transpire ! » Souvent, les gens en boivent trop, ce qui leur donne des yeux révulsés, rouges, chassieux et éraillés. Au petit-matin, ils vont trouver leur curé, pour le prier de laisser tomber sur leurs yeux quelques gouttes de l'eau du Lavabo de sa messe.

— « Dieu vous mène à la male heur ! répond parfois le curé. Mettez de l'eau dans votre vin et non pas dans vos yeux ! »

Il avait bien raison !

Salimbene assiste à l'arrivée du roi saint Louis au chapitre provincial de Sens. Et voici le portrait qu'il nous donne du pieux souverain :

— « Le roi était malingre, gracile, émacié, trop grand pour sa maigreur, de visage angélique et rayonnant de grâce. Et il arrivait à l'église des frères mineurs, non en pompe royale, non à cheval, mais à pied et en habit de pèlerin, avec le bourdon et la besace au col : un ornement pour des épaules royales ; et avec la même humilité, le même accoutrement, le suivaient ses trois frères... Le roi n'avait cure d'un cortège de nobles, mais plutôt de prières et vœux des pauvres, et de fait il était plus moine dans ses dévotions que soldat dans les armes... Et tandis qu'il sortait de l'église et arrivait sous le porche, je me trouvai près de lui, quand voilà que le trésorier de l'église de Sens lui présnta un gros brochet, encore vivant dans une conque de bois semblable à celles dont on se sert en Toscane pour baigner et laver les enfants qui sont encore au berceau... Et le roi remercia le donateur. Le chapitre réuni, il commença à faire sa confession, à recommander à Dieu, lui-même, ses frères, la reine sa mère et toute sa suite, et très dévotement agenouillé, demanda les prières et vœux des frères ; et quelques frères français qui étaient à mon côté admirant tant de piété et de dévotion, fondaient en chaudes larmes de consolation. »

Frère Salimbene est dans l'enthousiasme. Il décrit le roi quand il demande, pour la croisade qu'il va entreprendre, non pas de l'argent comme font tous les princes, mais des prières :

« Et, dit Salimbene, il ne nous demanda ni or, ni argent, de quoi Dieu merci son trésor abonde, mais seulement nos prières et nos vœux pour le succès de la croisade. »

Après le chapitre, on passe au réfectoire. C'est encore le bon roi qui paie le déjeuner à tous. Et Salimbene nous comble d'aise en nous donnant le menu en détail — un menu du XIII^e^ siècle : d'abord des cerises et du pain très blanc, du vin en abondance et de qualité digne d'un roi ! Comme entrée, ce n'était pas mal, bien que nos habitudes soient bien différentes ! On présente ensuite des fèves cuites dans du lait, des poissons, des écrevisses, des pâtés d'anguilles, du riz au lait d'amande saupoudré de cannelle (cinnamome), des anguilles rôties avec une sauce exquise, des tourtes, du lait caillé, des fruits en abondance et fort beaux !

Certes, il y avait de quoi manger, mais on notera l'absence de viande. Salimbene fait ensuite partie du cortège qui accompagne le roi, en route pour le port d'embarquement : Aigues - Mortes. Saint Louis ne manque pas de s'arrêter au passage à tous les ermitages, à tous les couvents, à tous les lieux de pèlerinage, notamment à Vézelay, où alors on vénérait sainte Marie-Madeleine.

La chronique de Salimbene s'étend jusqu'à la mort de saint Louis, devant Tunis. Mais la vénération que le frère professe pour le roi ne s'applique pas aux Français qu'il regarde comme un peuple de « biberons », assez bons diables, quand ils sont chez eux, mais insupportables, chez les autres !

VII

Salimbene et l'empereur Frédéric II

La chronique de Salimbene est si savoureuse qu'on ne la quitte pas comme on veut. Nous allons encore y puiser, après le portrait de saint Louis, celui d'un homme bien différent, l'empereur Frédéric II, l'un des personnages les plus énigmatiques de l'histoire.

Mais, ouvrons pour lui un paragraphe spécial. Il ne mérite pas, en effet, d'être traité dans celui que nous venons de consacrer à notre saint roi. Frédéric est un véritable païen. Il est rusé, astucieux, avare, luxurieux, cruel. Cela ne l'empêche d'avoir ses bons jours, des jours où il est plaisant, compose des chansons et chansonnettes, tolère des

critiques parfois caustiques de la part des jongleurs, et contrefait lui-même à ravir les travers du prochain. Mais quelles idées étranges lui passent parfois par la tête ! Un jour, il veut expérimenter le langage et le mode de langage qu'auraient des enfants élevés sans entendre personne. Il confie plusieurs marmots à des nourrices, pour les allaiter, les laver, les nettoyer, mais avec défense de les caresser, ni de leur dire un mot. Parleront-ils hébreu, grec, latin ou la langue de leurs parents ? Voilà ce que voulait savoir ce prince extravagant. Or, les enfants moururent tous ! Salimbene en conclut que les enfants ne peuvent se passer de la voix, des sourires, des caresses de leurs nourrices. Et il note que c'est pour cela qu'on appelle *charmes* les cantilènes destinées à endormir les petits !

Une autre fois, on est à Messine. Frédéric jette une coupe d'or dans la mer et ordonne à un nageur fameux d'aller la chercher, en plongeant. Le plongeur s'exécute, rapporte la coupe, et dit ce qu'il a vu au fond de la mer. Frédéric, émerveillé, veut recommencer l'expérience.

— « Ne m'obligez pas à plonger maintenant, dit l'autre, car le fond de la mer est si tempétueux que je ne pourrai m'en tirer. »

N'importe, l'empereur commande. Nicolas — c'est le nom du nageur — obéit, mais n'en revient pas...

La curiosité de l'empereur n'en est pas émoussée. Il recommence sans cesse ses expériences cruelles. Il voudrait savoir si l'âme survit après la mort. Il s'entoure, pour cela, de savants et de magiciens — les deux mots sont à peu près synonymes à cette époque — arabes et juifs et il scrute avec eux toutes sortes de livres, y compris les Ecritures. Pour lui, il croit qu'après la mort il n'y a plus rien. Un jour, il fait enfermer un homme vivant dans un tonneau jusqu'à ce que le malheureux expire. Et comme on n'a rien vu sortir du tonneau, Frédéric croit avoir démontré que l'âme est mortelle ! Mais voici une expérience plus diabolique encore : il fait servir un bon repas à deux hommes, puis il envoie l'un dormir et l'autre chasser. Le soir, sous ses yeux, il leur fait ouvrir le ventre pour savoir ce qu'est devenu le bon dîner de midi. Les médecins jugèrent que le dormeur avait mieux digéré que le chasseur. L'empereur est fixé dès lors sur l'utilité ou la nocivité de l'exercice violent aussitôt après le repas !

Mais Salimbene, qui a tout cela en horreur, n'en garde pas moins une vive admiration pour la bravoure de ce païen sans pitié :

— « Jamais, écrit-il, je ne vis homme qui plus que lui eut les qualités d'un grand prince. Il en avait l'apparence et la substance. Car, quand il brandissait son épée dans la bataille, ou qu'avec sa masse ferrée il frappait à droite et à gauche, ses ennemis le fuyaient comme le diable. Et quand je veux me figurer sa personne, se présente à moi Charlemagne tel que le montrent ses contemporains et son image que j'ai vue de mes yeux. »

Evidemment la conception que le bon petit franciscain se fait d'un grand prince est un peu sommaire. Confondre Frédéric II avec Charlemagne est un peu violent, à notre sens. Il est vrai que Salimbene voit aussi en lui l'Antéchrist. Disciple de Joachim de Flore, il suit pas à pas la carrière de ce prince redoutable, parce qu'il voit en lui le tyran dont les excès annoncent l'aube des temps nouveaux. Il note que son excommunication fut marquée par une éclipse de soleil et une terrifiante obscurité. Salimbene qui était à Lucques a vu les habitants de cette ville courant comme des fous, battant leur coulpe, se réconciliant en hâte avec leurs ennemis, car ils croyaient que c'était la fin du monde. Mais quand le jour eut reparu, ils retournèrent à leurs péchés et Frédéric à ses turpitudes !

Cependant, l'orgueilleux prince reçoit de terribles leçons. C'est Parme, la ville natale du frère qui lui en donne l'une des plus cuisantes. Pendant qu'il s'adonnait à sa passion pour la chasse qu'il pratiquait, à la manière sarrasine, avec un léopard en croupe de son cheval, la cité de Parme se soulève, surprend son camp et lui enlève tous ses trésors : joyaux, argent, vases, vêtements, meubles et surtout la couronne impériale, toute d'or, parsemée de pierres précieuses, ciselée de figures en relief.

« Et je le sais, précise Salimbene, car je l'ai eue en main, pendant qu'on la gardait au Dôme de Parme. »

Mais voici que le bruit court de la mort de l'empereur. On est en 1251. Salimbene, étant à Ferrare, entend le pape Innocent IV déclarer lui-même que Frédéric était mort.

« Cela me remplit de stupeur, écrit le frère, et à peine je pus le croire. Car j'étais joachimite et je croyais et espérais que Frédéric nous ferait souffrir des maux plus grands encore... »

Le prophète, Joachim de Flore, se serait-il trompé ? Un doute s'empare de l'âme du chroniqueur. Il consulte ses livres, et aussi les prophéties de Merlin, de la Sibylle Erythrée, les commentaires sur Jérémie, toute une littérature eschatologique ! Des bruits étranges circulent. Les uns disent que Frédéric II n'est pas mort, qu'on l'a vu en Basse-Italie. Mais les années passent. L'année 1260 n'a amené aucun changement dans la marche du monde. Les joachimites fanatiques, comme Gherardo de Borgo San Donnino, persistent dans leurs croyances. L'autorité ecclésiastique condamne ses ouvrages, si troublants. Gherardo refuse de se soumettre. Il prétend maintenant que le véritable Antéchrist est né en la personne du roi Alphonse de Castille, un magicien, lui aussi ! Mais Salimbene ne le suit plus. Il est désenchanté, sceptique, dégoûté de la nature humaine. Sa chronique se poursuit sur des notes sombres et il n'a qu'à regarder autour de lui pour nourrir son pessimisme et sa tristesse.

« Le petit moine passionné de jadis, conclut Lucas-Dubreton, vieillit et, avec le temps, les expériences, s'accroît le cortège des désenchantements. L'année fatale 1260 s'est éloignée dans le passé, l'Antéchrist Frédéric est mort, le saint roi Louis est mort, et les calamités persistent sur la face du monde, sans que Salimbene voie poindre l'âge de l'Esprit, de la liberté, de l'amour et des lis. »

Salimbene mourut le 8 septembre 1287 : il avait 66 ans, et il n'était plus « joachimite ».

VIII

Michel Cérulaire et le Schisme de 1054

C'est encore une figure étrange que nous allons contempler avec M. Bernard Leib, dans les *Etudes*

(septembre 1954), qui écrit sous ce titre : *A propos de Michel Cérulaire, Patriarche de Constantinople.*

On a deviné que ce qui attire ici notre attention c'est le centenaire : 1054-1954. Il y a 900 ans de cela ! En notre temps d'œcuménisme, c'est-à-dire d'aspirations vers l'unité chrétienne, pouvons-nous espérer que le schisme lamentable et sans motif sérieux de 1054 va pouvoir se guérir à la lumière des études nouvelles et de la situation mondiale ?

Qui était Michel Cérulaire ? Un homme de haute naissance. Son père, trésorier de l'empereur, occupait une charge importante au palais. Elevé dans la prudence indispensable des milieux officiels, il s'enferma tout enfant dans « une réserve un peu hautaine, mélange à la fois de froideur, de méfiance et d'orgueil ». Après de fortes études philosophiques et théologiques, Michel se trouva impliqué dans un complot contre l'empereur. Il fut arrêté avec son frère, qui ne put supporter la captivité, devint fou et se suicida. Michel, bouleversé, décida de se faire moine. Grâcié en 1041, après un an de prison, il entra bientôt dans l'intimité du nouvel empereur, Constantin Monomaque, devint son commensal, fut nommé *syncelle*, c'est-à-dire secrétaire du patriarche, ce qui donnait droit en principe à sa succession. De fait, Michel Cérulaire devint patriarche le 22 février 1042.

— « Ascète, dominateur, savant, astrologue, tenace dans ses antipathies, tel apparaissait à ses contemporains le nouveau patriarche : personnalité discutable, certes, mais à laquelle on ne peut dénier de la grandeur. »

Au moment où il arrive au pouvoir, il existe de bonnes raisons d'entente entre l'Orient et l'Occident. Les Normands qui se sont installés dans le sud de l'Italie constituent un péril contre lequel le pape Léon IX, un saint et un homme de vues profondes, estime que le salut viendra du *basileus oriental.* Par ailleurs, les fidèles des deux moitiés de la chrétienté sympathisent, visitent leurs sanctuaires réciproques.

Mais Michel Cérulaire avait ses vues personnelles. Il jugeait l'empire byzantin à la veille d'un effondrement politique et militaire. Ne pouvant accepter une pareille catastrophe, il se raidit dans son orgueil de civilisé, devant la menace qu'il voit venir de l'Occident latin. Il ne pouvait admettre que le pape Léon III eût conféré la couronne impériale à Charlemagne. Ce jour-là, le pape s'était fait l'allié des traîtres et des barbares. Pour Cérulaire, l'Occident, un instant éclairé par le haut esprit d'un Charlemagne avait bien montré ce qu'il était en retombant aussitôt après ce grand roi, dans le chaos. La grossièreté des peuples latins, sans art, sans lettres, sans élégance, fait un frappant contraste avec la culture brillante de Byzance. Comment s'étonner dès lors que les Latins bouleversent les usages de l'Eglise. Déjà le *Filioque*, inséré au *Credo*, en est une preuve, mais non la seule, dans la pensée de Cérulaire, qui n'a que mépris pour des ignorants qui touchent à tout et qui poussent l'orgueil jusqu'à vouloir faire la loi aux autres.

D'autre part, Cérulaire voit d'un très mauvais œil l'influence exercée par Argyros, duc byzantin d'Italie, qui est en réalité un transfuge, car il a adopté le rite latin, et qui professe une politique désapprouvée par le patriarche : entente et même alliance avec les Occidentaux, contre les Normands.

Un point qu'il n'aime pas à considérer, c'est celui de cette primauté d'honneur — non de juridiction certes — que l'on attribue au pape romain. Des interventions romaines, au siècle précédent, dans la politique byzantine ont été fort mal jugées là-bas : autorisation par Serge III des quatrièmes noces du basileus Léon VI le Sage, en 906, malgré la défense du patriarche Nicolas le Mystique ; intronisation comme patriarche, par les légats du pape Jean XI, de Théophylacte, fils de l'usurpateur Léon Lécapène, en 933. Mais ce qui semble dominer, dans la pensée de Cérulaire, c'est l'animosité contre Argyros, qui paraît disposé à faire toutes sortes de concessions au pape, voire même à admettre son autorité sur le patriarche ! Dans l'âme de ce dernier, le sentiment et le calcul se rejoignent pour le préparer à un éclat. Cela commence en 1052. On apprend à Rome que Michel Cérulaire a fermé les sanctuaires latins de Constantinople — au nombre de trois, semble-t-il. Il a, à cette occasion, incriminé l'usage du *pain azyme* à la messe. Un peu plus tard (1053), l'archevêque d'Achrida, en Bulgarie, un certain Léon, poussé par Cérulaire, adressait à l'archevêque de Trani, en Italie méridionale, une lettre dans laquelle étaient spécifiés les griefs des Grecs contre les Latins : jeûnes du samedi, adoucissements au Carême, dispenses de mariage, jours prescrits pour les ordinations, etc. Et toutes ces vétilles étaient qualifiées d'*hérésies !* Quand on songe que de pareilles imbécillités ont déchiré l'unité chrétienne, on ne peut s'empêcher de penser à la parole douloureuse du Christ en croix : « *Nesciunt quid faciunt !* »

Bref, le pape, surpris, indigné, désireux de paix, certes, mais dans la vérité, envoya deux légats à Constantinople. On s'accorde à penser qu'ils étaient assez mal choisis, non qu'ils fussent indignes, mais parce qu'ils étaient sûrement maladroits, peu souples, peu diplomates. A la tête de la légation, le cardinal Humbert, un Lorrain, réformiste, sachant bien le grec, mais intransigeant. Ils furent reçus froidement mais correctement. Toutefois, Cérulaire se déroba aux contacts nécessaires. Soudain, la nouvelle survint de la mort du pape Léon IX (19 avril 1054). Cérulaire avait la partie belle. Il écrivit aux patriarches orientaux pour leur signifier qu'une comédie venait d'être montée contre lui par son ennemi personnel, Argyros, qui avait fait envoyer de prétendus apocrisiaires, auxquels on ne pouvait accorder aucun crédit. Pour toute réponse, les légats excommunièrent publiquement Michel Cérulaire, le 16 juillet 1054 et s'en allèrent !

La maladresse était patente. Le pape étant mort, on pouvait discuter sur la validité de l'acte des légats. Le patriarche souleva sans peine l'opinion contre les Latins d'une part, contre Argyros d'autre part, qui fut disgrâcié par l'empereur humilié et tremblant devant l'émeute. Cérulaire, vainqueur sur toute la ligne, envoyait ses ordres à Kiev, à Antioche, à Alexandrie, à Jérusalem. Il put même contraindre à l'abdication un nouvel empereur, Michel VI, et faire porter au pouvoir un chef d'armée, Isaac Comnène. Ce fut du reste ce qui le perdit. Le nouveau basileus n'était pas homme à supporter une tutelle. En 1059, Cérulaire fut enlevé, exilé, soumis à un tribunal chargé de le juger. Mais il ne tarda pas à mourir et ses funérailles

furent un triomphe ! Il n'en avait pas moins assumé une responsabilité effrayante devant l'histoire.

Quelle était donc l'idée de fond des orientaux, au sujet de la primauté papale ? Nul doute que cette question ait été la plus brûlante, et que, dans les discussions entre byzantins et latins, les cocasses griefs des Grecs n'aient trompé que le peuple grossier attaché à ses routines séculaires. La réponse à la question posée nous est donnée par Anne Comnène, fille du basileus Alexis I^er^, dont elle écrivit la vie. Parlant, dans son livre, des titres assumés par le pape, de Souverain Pontife, de Vicaire du Christ, elle écrit :

— « Ce n'est que jactance de leur part, car, lorsque l'empire fut transféré de l'ancienne Rome dans notre cité souveraine, et avec lui le Sénat et toute la hiérarchie, le Pontificat romain perdit sa prééminence. La primauté ecclésiastique fut accordée au siège de Constantinople, dès qu'il fut fondé par les empereurs, mais surtout par le concile de Chalcédoine, qui fit monter Byzance au premier rang, et lui subordonna toutes les Eglises de l'univers. »

Quel tissu d'erreurs théologiques et historiques ! Comment des théologiens ont-ils pu laisser se répandre et s'implanter, à Byzance, de telles énormités ? Comme si le Christ avait fondé son Eglise, non sur Pierre et ses successeurs, mais sur la politique changeante des empereurs, et la solidité branlante des trônes ! De nos jours, on juge plus sainement des choses. L'Orient est mieux informé. Il se produit des contacts et des rapprochements. La conclusion de M. B. Leib est encourageante :

— « L'exemple, dit-il, nous est donné par Rome, qui a multiplié les centres d'études concernant les Eglises orientales. De ces efforts résulteront tôt ou tard d'excellents fruits, et ce serait le grand mérite de notre époque d'avoir travaillé à restaurer, à force de recherches, d'intelligence et d'amour, une union des Eglises, chère à tous les chrétiens. »

IX

La mort de Voltaire

Puisque nous sommes dans la série des grands hommes — dont quelques-uns ne sont que de grands malfaiteurs — restons-y pour parler de la mort de Voltaire. C'est l'*Osservatore romano*, édition française, du 10 septembre 1954, qui va nous servir de guide, dans un article signé C., intitulé : *La découverte de documents notariaux relatifs à la mort de Voltaire*.

L'article rappelle d'abord les discussions passionnées qui se sont produites, depuis près de deux siècles, sur les circonstances de la mort de Voltaire. Au centre de ces discussions, il y avait le *Mémoire* du P. Gaultier, ancien jésuite, devenu, après la dissolution de la compagnie, chapelain à St-Sulpice de Paris. Il était pratiquement impossible jusqu'ici de se rendre compte si Voltaire avait, oui ou non, rétracté ses erreurs et impiétés sans nombre, s'il s'était confessé et avait reçu les sacrements, et au cas où il l'aurait fait, si cela n'avait pas été une comédie, où la terreur et la rage, en face de la mort auraient joué un rôle prépondérant.

« Aujourd'hui, déclare l'*Osservatore*, après tant de temps et peut-être bien tard pour que le jugement populaire en soit influencé et corrigé, un fait nouveau intervient : la découverte d'un ensemble de documents notariaux faite par Jacques Danvez, qui en donne un commentaire détaillé, appuyé par des autographes [1] ».

Ces documents émanent précisément de l'abbé Gaultier en personne. Douloureusement ému par les commentaires en sens divers qui étaient faits sur son rapport à l'archevêque de Paris, au sujet de la mort de Voltaire, l'abbé Gaultier jugea de son devoir de remettre aux mains d'un notaire, non seulement la correspondance autographe qui lui avait été adressée par Voltaire ou les communications faites de sa part par sa nièce, M^me^ Denis, mais également les instructions et avis qu'il avait reçus de Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, sur la conduite à tenir dans un cas si difficile et si délicat. Il s'agit au total de cinq documents, dont trois présentent un intérêt capital.

Ce qui en résulte est ceci : vers la fin de sa vie, Voltaire finit par oublier le rôle qu'il avait joué pour la galerie. Les documents nous donnent de lui une image tout autre que celle de la vie antérieure de l'illustre écrivain. Voici comment l'*Osservatore* résume les choses :

« C'est l'histoire d'un très vieux monsieur, chez lequel les années ont adouci les angles et les âpretés, atténué les préventions, apporté un sens vraiment « philosophique de l'existence » ; un très vieux monsieur qui se sent encore d'esprit valide, mais qui sait que la mort est proche et qui est assailli par ces pensées d'éternité qu'il a toujours prétendu nourrir, mais qu'il a, en réalité, toujours refoulées en lui... »

Et voici qu'un prêtre, un ancien jésuite, l'abbé Gaultier, désire le rencontrer. Voltaire, élève des jésuites, ne les aimait pas. Il les accusait « d'avoir lancé la mode » selon laquelle les membres des familles régnantes et les hommes illustres ne pouvaient être assistés que par eux à la mort. Il répond cependant avec une certaine douceur au Père Gaultier. Il dit qu'il est vieux, qu'il a 84 ans, qu'il sait qu'il va bientôt comparaître devant le Créateur. Et il laisse tomber ces mots pathétiques :

« Si vous avez quelque chose à me communiquer qui en vaille la peine... »

Par deux fois, dans les mois suivants, il demande au Père de venir le trouver. Pourquoi ? Pour discuter avec lui ? Pas du tout. Il dit formellement « pour m'entendre ». Ce mot signifie d'ordinaire : « pour me confesser ». C'est alors que le prêtre se tourne vers l'archevêque et sollicite des instructions, comme c'était son devoir.

L'archevêque (quatrième document) encourage l'œuvre extraordinaire qui semble s'annoncer et conseille qu'elle s'accomplisse dans le silence discret et, en un certain sens, charitable, que réclament l'intéressé et le moment.

Le cinquième document est la fameuse rétractation, entièrement écrite et signée par Voltaire, en date du 2 mars 1778. L'*Osservatore* en donne la reproduction photographique. En voici le texte intégral, déchiffré sur l'autographe que reproduit le journal :

« Je soussigné déclare qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang à l'âge de quatre-

[1] Jacques Danvez a publié les pièces dans le *Figaro littéraire ;* le journal *Verdades*, du 22 août 1954, a donné ses conclusions, à Lima (Pérou).

Nous avons parlé, naguère, de cette mort de Voltaire, dans l'*Ami* 1948, p. 405-410 et 657-664.

vingt-quatre ans et n'ayant pu me traîner à l'église, Monsieur le curé de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer Monsieur l'abbé Gaultier, prêtre, je me suis confessé à lui et que si Dieu dispose de moi je meurs dans la sainte religion catholique où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes et que si j'avais jamais scandalisé l'Eglise, j'en demande pardon à Dieu et à elle. Voltaire, le 2 mars 1778, dans la maison de Monsieur le marquis de Villette. »

En marge du document, on lit ces lignes :

« en présence de l'abbé Mignot, mon neveu, et de Monsieur le marquis de Villevieille. »

Au-dessous de cette note marginale, se lisent les signatures : Mignot, Villevieille. Il y a aussi en marge, un peu plus haut, une attestation dont la signature est très lisible : *Gaultier*, mais dont je ne puis déchiffrer le texte exact.

La rétractation de Voltaire est évidemment « très sobre », comme le note l'*Osservatore romano*. Elle fut probablement suggérée dans sa teneur, par le confesseur lui-même.

« On la dirait, remarque notre article, presque bureaucratique. D'autres la jugeront dictée par la terreur que son cadavre fût jeté dans une fosse commune, au lieu de la terre bénite. Mais la véritable signification humaine réside dans les quelques lignes, également autographes, que Voltaire, sans doute resté seul après la confession, écrivit au revers de la feuille. »

Examinons donc cette seconde inscription, qui a en effet, semble-t-il, le sens d'une confirmation de la rétractation déjà faite. L'*Osservatore* en donne aussi le *fac-similé* et elle est très facile à lire. La voici intégralement :

— « Monsieur l'abbé Gaultier, mon confesseur, m'ayant averti qu'on disait dans un certain monde que je protesterais contre tout ce que je ferais à ma mort, je déclare que je n'ai jamais tenu ce propos, et que c'est une ancienne plaisanterie attribuée dès longtemps, très faussement, à plusieurs savants plus éclairés que moi. Voltaire. »

Cela veut dire évidemment que si le vieil homme reparaissait chez lui, dans le délire des derniers instants, il renie énergiquement non pas sa rétractation et sa confession, mais les paroles de reniement et de protestation qui pourraient lui échapper, avec l'affaiblissement de l'esprit.

Il faut donc voir dans cette annotation écrite au dos de sa rétractation, une nouvelle preuve, bien voulue et nullement obligatoire, de sa sincérité dans son retour à cette religion qu'il a nommée dans son texte « la *sainte* religion catholique ».

Il est à noter que ce mot « *sainte* » que nous avons souligné avait été omis, en 1781, dans une publication de l'éditeur Gœtschy, de Porrentruy, portant ce titre : *Voltaire, Recueil des particularités curieuses de sa vie et de sa mort.* Dans cette publication, on insinuait que le proverbe : *Qualis vita, talis mors*, s'était bel et bien vérifié en Voltaire, comme chez la plupart des humains, en sorte que la rétractation faite entre les mains de l'abbé Gaultier ne pouvait être qu'une comédie ultime, destinée seulement à éviter le scandale et les ennuis de funérailles non-religieuses.

La publication de Gœtschy disait positivement qu'au moment même de sa mort, le philosophe avait obstinément repoussé les dernières insistances de l'abbé Gaultier et qu'il n'avait pas été possible de lui faire recevoir les derniers sacrements. Ce fut, en effet, désormais la thèse des incrédules, mais une thèse qu'infirme l'ensemble des documents notariaux qui viennent d'être retrouvés.

Ajoutons que pour l'histoire officielle — ce qui ne veut pas dire exacte — il existe un autre billet très court, conservé à la Bibliothèque nationale, dans lequel, en ses derniers jours, Voltaire déclare avec emphase, mourir en adorant Dieu, en aimant et pardonnant. Mais nous aimons mieux le geste suprême du « vieux monsieur », qui voyant la vie lui échapper, renonce enfin à son rôle humain, et se tourne vers le Dieu de son enfance, bien plus qui d'avance rejette toute attitude qui, à sa mort, donnerait à penser qu'il n'a pas renoncé à ses erreurs passées. Parlant de ces lignes révélatrices, l'*Osservatore* conclut par ces lignes :

« Il y a une affirmation, un aveu de faiblesse et un sourire sur la misère humaine ; on peut penser que même si le visage défait du philosophe révélait aux derniers instants « rage et désespoir », ceux-ci ne représentaient que le prix des anciennes erreurs. »

X

La fin de Victor Hugo

C'est encore d'un « grand homme » que nous allons parler, avec *La Revue des deux mondes* du 15 septembre 1954, sous la signature de Maurice Levaillant, de l'Institut, avec ce titre : *Victor Hugo mystique*.

Nous n'insisterons pas sur l'impropriété, du point de vue théologique, de ce terme de *mystique* si souvent employé, un peu à tort et à travers. Pour la plupart des écrivains qui s'en servent, le mot mystique signifie tout simplement la croyance en Dieu. Pour nous, la vie mystique est l'état d'âme de celui qui se plonge dans la réalité spirituelle au moyen de la contemplation religieuse. La *contemplation surnaturelle*, en tant qu'elle se distingue de la spéculation philosophique et de la méditation proprement dite, est l'acte mystique par excellence. Sans la contemplation, pas de vie mystique.

Cela dit, lisons notre article.

De 1853 à 1855, Victor Hugo s'était, à Jersey, constamment adonné au spiritisme. Il avait appris à faire « tourner les tables ». Il s'était imaginé que les « tables tournantes » le mettaient en rapport avec les « esprits ». Il s'était inspiré largement de ces prétendues révélations dans la *Bouche d'Ombre* et d'autres pièces des *Contemplations*, qu'il appelait ses « apocalypses ». Il avait aussi commencé deux pièces, restées inachevées : *La Fin de Satan* et *Dieu*.

Au début de 1855, il avait abandonné ces jeux dangereux. Sa foi au spiritisme était ébranlée. Il semble avoir craint pour son équilibre mental. Mais il gardait sa foi à l'univers invisible, au monde des esprits. Sa foi en Dieu restait intacte. *La Légende des Siècles* en est la preuve. Mais elle n'est à ses yeux qu'une sorte de fantasmagorie historique, répondant à son goût d'artiste. S'il n'ose reprendre et finir son poème sur Dieu, c'est qu'il tient désormais Dieu pour « inconnaissable ».

Revenu à Paris, après 1870, « il conserva, nous dit M. Levaillant, les inquiétudes mystiques de Marine-Terrace », sa résidence de Jersey.

— « **Jusqu'à ses derniers jours, il demeure superstitieux, sourdement inquiet, sensible aux songes, aux prémonitions, aux intersignes ; à défaut du frappement des esprits par les pieds de la table, il croyait percevoir le frappement des esprits dans le mur. Il enregistrait ces phénomènes comme les manifestations d'un autre monde. »**

Il ne parlait, toutefois, à personne de tout cela, même pas à ses intimes. Il le notait sur ses carnets secrets, qu'on a connus plus tard. Il avait classé et fait copier en trois volumes les procès-verbaux établis sous la dictée de la table. Par ailleurs, il restait incroyablement sensuel. C'était sans doute de lui-même qu'il disait, décrivant un faune :

Nuit et jour poursuivant les vagues formes blanches.

Dans ses carnets, avec ses songes et ses hallucinations, il notait avec soin ses « bonnes fortunes », comme on dit dans un certain monde, en parlant des aberrations sexuelles. C'est ce qui fait dire à M. Levaillant : « Ce mystique n'avait rien d'un ascète ». Je crois bien ! Il ne savait pas au fond si son salut était dans l'esprit ou dans la chair. Craignant sans doute de se tromper, il prenait des assurances des deux côtés. On sait le sens — trompeur et diabolique — donné par nos romans au mot sacré : *amour*. Un biographe récent de Victor Hugo, M. Jean-Bertrand Barrère, a pu dire de lui, en prenant ce mot dans son sens le plus charnel :

« L'amour était à ce moment le seul contre-poids offert par la réalité du jour aux hantises de la nuit. »

Et encore :

« Un paganisme instinctif rejoint et balance son spiritualisme spirite. L'animisme universel auquel il aboutit devient un érotisme universel, qui seul lui permet d'échapper au vertige de l'effroi. »

Et cela fait penser au mot terrible et juste de S. Paul : « Leur pensée est plongée dans les ténèbres ; leur ignorance et l'endurcissement de leur cœur les tiennent éloignés de la vie de Dieu. Ayant fait taire la voix de leur conscience, ils se sont livrés à la débauche, commettant avec frénésie toutes sortes d'impuretés » (Eph., IV, 18-19).

Bien entendu, cette citation n'est pas de M. Levaillant. Mais il souligne avec raison cette définition que Victor Hugo a donnée de lui-même, dans ces vers du livre VI des Contemplations :

Oui, mon malheur irréparable
C'est de pendre aux deux éléments,
C'est d'avoir en moi, misérable,
De la fange et des firmaments...

C'est de traîner de la matière ;
C'est d'être plein, moi, fils du jour,
De la terre du cimetière,
Même quand je m'écrie : Amour !

Cependant, il a sur l'avenir éternel des idées étranges. Les péchés, pour lui, sont effacés d'office, quand la chair tombe. Il écrit, dès 1855, à sa vieille maîtresse — suivie de tant d'autres, Juliette Drouet :

« ...Le jour où nous entrerons dans cette vie qu'on appelle la mort, notre chair tombera et, avec la chair, les fautes, les taches, les ombres, les douleurs, et il ne restera que des âmes, ton âme, la mienne, mêlées, mariées, enlacées, amalgamées, confondues, faisant un seul rayon de l'œil de Dieu. »

Théologie commode, mais en quoi il reste fidèle aux « deux dogmes essentiels, dit M. Levaillant, de la spiritualité et de l'immortalité ». Il ne s'en laissera pas détourner par les soi-disant « positivistes ». Bien plutôt, il affirmera contre eux sa conviction au sujet de l'existence du monde invisible.

Les dernières années du grand poète furent assombries par les deuils. Son dernier fils, François-Victor, le consciencieux traducteur de Shakespeare, était mort, rongé par une lente phtisie, dès 1873. Il ne lui restait plus alors que ses deux petits-enfants, Georges et Jeanne, et leur mère, veuve de Charles, emporté en mars 1871. Sa fille Adèle était tombée en démence, une démence très douce, mais faite d'amour et de désespoir. Au mois de mai 1883, Mme Drouet, usée par sa fidélité même et son dévouement, rejoignit sa fille Claire. Le poète octogénaire, reste droit sous le poids de l'âge et de la gloire. Il aimait à venir goûter mélancoliquement les soleils de ses derniers étés, dans la riante demeure que Paul Meurice avait acquise sur la falaise normande de Veules-les-Roses, au pays de Caux. On a mis là, en mai dernier, une plaque commémorative. C'est de là qu'il vit pour la dernière fois la mer. Dans les derniers jours de septembre 1884, il fallut user presque d'autorité pour l'arracher à son habituelle contemplation. Il regardait la mer, sans bouger, sans parler. Puis, les lèvres closes, il se laissa emmener. Sentait-il que c'était son dernier entretien secret avec l'Océan ?

Victor Hugo mourut, sans aucun recours aux sacrements de l'Eglise, le 22 mai 1885. Dans son agonie, un vers encore effleura sur sa lèvre :

C'est ici le combat du jour et de la nuit...

« Dernière antithèse? écrit M. Levaillant, ou suprême affirmation d'espoir et de foi ? Le jour entrevu était-il celui qu'à Jersey, derrière les portes du mystère, il avait voulu entrevoir ? On peut le croire, ou, du moins, l'espérer. Car il fut — compte tenu de ses misères autant que de ses grandeurs — l'une des âmes les plus profondément religieuses de ce siècle d'inquiétude qui, littérairement, allait finir avec lui. »

Comme on voit bien, en un tel exemple, les incertitudes d'une âme qui a perdu la vraie foi !

XI

Transferts de populations au Viet-Nam

Le *Secours Catholique* a publié récemment une relation qui a pour titre : *La Situation des Réfugiés en Indochine*. Avant d'entreprendre une action auprès des réfugiés, le Secours catholique a envoyé en Indochine un enquêteur spécialisé, le R. P. Rochcau. Il a parcouru tous les camps de réfugiés de Saïgon à Haïphong et Hanoï, et présenté son rapport à la Conférence catholique internationale des migrations, à Breda, le 17 septembre. C'est ce rapport que nous avons sous les yeux et dont nous allons donner les conclusions, faute de pouvoir entrer dans tous les détails.

A la suite de l'armistice intervenu en Indochine, des transferts massifs de population se sont déroulés de la région occupée par le Viet-Minh, communiste, vers le pays resté libre : centre et sud Viet-Nam. Il s'agit en fait de trois catégories principales :

— 1° Les militaires vietnamiens et leurs familles, évacués d'office sur le sud et le centre, mais conservant leur statut militaire. Cette première catégorie ne présente aucun problème particulier. Ceux qui ne voulaient pas d'un transfert ont déserte purement et simplement, en petit nombre, semble-t-il.

— 2° Les commerçants, fonctionnaires, familles de situation moyenne ou aisée, résidant auparavant à Hanoï, Haïphong et Haïduong. Ceux-là non plus n'offrent pas de difficultés particulières. Leur état de fortune leur permet de se tirer d'affaire tout seuls.

— 3° Les paysans des villages du delta, ainsi que les familles d'artisans et de maraîchers des centres urbains. Ce sont ces derniers qu'il s'agit d'aider en leur exode souvent douloureux, parfois tragique. Ils partent, pour sauvegarder leur liberté religieuse la plupart du temps, et ils partent en groupes, le plus souvent par villages ou par chrétientés. Ils n'ont en général que quelques kilos de bagages. A quelques exceptions près, la totalité des réfugiés de cette catégorie sont des chrétiens.

Combien sont-ils ? Impossible de donner un chiffre sûr. Beaucoup ne se sont pas encore fait inscrire à leur arrivée, beaucoup continuent à affluer. Au 20 août, par exemple, on comptait environ un millier d'arrivées par jour.

Il faut noter que beaucoup d'habitants d'Hanoï ou d'Haïduong pourront demander à partir, au moment des dates de remise de ces deux secteurs : 10 et 30 octobre. Ceux d'Haïphong auront jusqu'en mai 1955.

Les observateurs calculent qu'il y aura au minimum 300.000 réfugiés, et au maximum, 500.000.

L'évacuation se fait par voie aérienne, entièrement à la charge de la France, ou par voie maritime, ce qui pose les problèmes les plus complexes. Cela s'exécute soit par bateaux français, soit par bateaux américains. Environ 90 bateaux participent à cette vaste opération.

Cela dit, voici les conclusions du rapport très précis du R. P. Rochcau.

Les évacuations d'Indochine se sont présentées avec certains éléments favorables. En premier lieu les évacués restent dans leur pays. Cela est très important pour eux. Ils ne vont pas totalement à l'aventure. Ils savent la langue de la région où ils vont être réimplantés. Ils en connaissent de longue date les conditions économiques, les méthodes de travail et les particularités climatiques.

En second lieu, la place ne manque pas pour les accueillir. Les terres disponibles sont en quantité largement suffisante pour absorber sans peine un supplément de l'ordre de 500.000 personnes, le maximum prévu plus haut.

En troisième lieu, grâce à l'aide française et américaine, les crédits suffisants existent pour permettre la réinstallation des réfugiés dans des conditions convenables et humaines.

On ne saurait croire pour autant que tout est pour le mieux, dans la vaste opération de transfert qui s'achève là-bas. Deux problèmes restent préoccupants : le premier concerne l'immédiat ; le second, la réimplantation définitive.

Pour l'immédiait, on croira sans peine qu'il ait pu y avoir ce que nous appelons un peu de « pagaïe », au cours des évacuations. Les réfugiés, on l'a dit, n'étaient pratiquement pourvus d'aucune provision. Ils n'ont en général rien pu emporter de leurs biens. Il fallait donc pourvoir à tout. Il fallait de l'argent pour faire fonctionner les comités formés pour s'occuper d'eux. Les sommes nécessaires ne sont pas toujours arrivées à point. Il fallait non seulement des vivres, mais aussi des vêtements ; il fallait encore et surtout peut-être des médicaments. On pense bien que les épidémies plus ou moins graves trouvaient dans ces masses en voyage un terrain propice pour leurs ravages. Toutefois, il est naturel que l'on puisse compter sur le Service de Santé de l'Armée française, pour trouver sur place les moyens de lutter contre ce danger.

En ce qui concerne la réimplantation, il est évident qu'il faut faire vite et bien. Si les réfugiés sont définitivement réinstallés dans 3 ou 4 mois, on devra dire que l'opération aura été un succès. Si, au contraire, faute d'organisation, les réfugiés sont contraints d'être hébergés, durant des mois, dans des camps de concentration, en attendant leur reclassement et leur mise au travail, l'opération se soldera par un échec et cela pourrait avoir des conséquences politiques et sociales dont il est impossible de prévoir l'ampleur. En d'autres termes, il faut réussir à tout prix, sous peine de faire le jeu du communisme !

Et comment être sûr du succès ? Il faut qu'on sache bien que l'organisation ne se fait pas toute seule, qu'elle exige des connaissances précises et une tcehnique avisée. Les techniciens trouveront sur place des comités catholiques dévoués et charitables, mais ces organisms locaux ont besoin de conseils et de secours.

Le R. P. Rochcau précise :

« Parmi ces techniciens, il serait nécessaire d'avoir : 1° Un assistant administratif, pour toutes les questions administratives et financières, qui se posent aux Comités de Mgr Chi et du R. P. Vui.

2° Trois ou quatre hommes compétents, pouvant s'installer dans les principales régions de réimplantation, pour conseiller les prêtres chargés de l'installation des villages et de la mise en culture des terres. »

Il y a là, comme on le voit, un ensemble de questions du plus haut intérêt, et dans lesquelles se trouvent engagés des problèmes non seulement économiques, mais, au plus haut degré, sociaux, moraux, religieux. L'Eglise catholique se doit de ne pas faillir à sa tâche en pareille occurrence.

L. CRISTIANI.

Errata.

A corriger au n° du 9 septembre 1954, page 533, col. 1, ligne 33 : au lieu de *célébra* lire : *fit célébrer*, et page 535, ligne 6 du bas, de la 1re col., au lieu de 1557, date donnée par Pastor, lire 1556.

Au n° du 29 juillet, page 470, col. 1, au bas, au lieu du mot *hindou*, lire Indiens. Bien se rappeler que le mot *hindou* indique la religion, et que le mot Indien indique la nationalité. Il est donc erroné de parler de prêtres catholiques hindous, ou de séminaristes hindous. D'un bout à l'autre de la note qui suit l'énumération des provinces ecclésiastiques de l'Inde, il faut donc corriger le commentaire qui a été placé là. Ne pas mélanger les deux termes *hindou* et *indien*, qui prêtent à confusion.

L'«AMI DU CLERGÉ» ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

1. Prêtres du Prado. — **Orientations apostoliques selon l'Evangile. Schéma et plan de travail.** — In-8 de 80 p., 100 fr. (franco, 130 fr.) — Prêtres du Prado, 75, rue Sébastien-Gryphe, Lyon ; C. c. p. Lyon 2204.83 (Oct. 1954).

2. Mgr CHAPPOULIE. — **Lettre aux militants d'Action Catholique du diocèse d'Angers. Conseils pour l'heure présente.** — 16 p. in-8. — **L'angoissant problème de l'école chrétienne à l'heure présente.** — 7 p. in-8. — S'adresser à l'évêché d'Angers (Oct. 1954).

Deux documents épiscopaux s'adressant, le premier aux prêtres, le second aux fidèles, nous semblent mériter une étude attentive de la part de nos confrères, et c'est pourquoi nous les signalons ici.

1. — L'institution des Prêtres du Prado, fondée par le Père Chevrier et dirigée actuellement par Mgr Ancel, évêque auxiliaire de Lyon, a pour but d'aborder et d'amener à Jésus et à l'Eglise le nombre très grand de ceux qui, spécialement dans les classes populaires, même baptisés, négligent de connaître et de pratiquer leur religion et vivent en païens. Le fondateur a vu, dans une pauvreté réelle adoptée « en vue du royaume des cieux », la condition indispensable pour obtenir leur audience, et dans la vie communautaire le milieu ou les apôtres trouveraient la possibilité de répondre à la fois aux exigences imprescriptibles de leur vie spirituelle et de parer aux difficultés de leur apostolat.

En un numéro spécial de la revue trimestrielle *Prêtres du Prado*, ont été condensés, sous la responsabilité de Mgr Ancel, dans une première partie, tous les devoirs qui regardent la vie personnelle de l'*apôtre* tel que l'exige son orientation missionnaire : vie spirituelle, vie matérielle, vie réglée suivant la hiérarchie des exigences de l'action, vie communautaire. Dans une seconde partie, il s'agit de l'*apostolat* sacerdotal, sous son aspect liturgique et pastoral, puis par rapport aux laïcs et à l'action catholique sous ses différentes formes.

Il y a là des indications sur les principes et des aperçus sur les réalisations de l'apostolat qui intéressent tous les prêtres, surtout communautaires. Il faut être reconnaissant à l'égard du Prado qui met ainsi au service de ses frères dans le sacerdoce son idéal élevé et le très riche résultat de son expérience.

2. — Au début de l'automne 1954, Mgr l'Evêque d'Angers a voulu montrer aux militants d'Action Catholique de son diocèse, l'ampleur de la tâche qui s'impose à eux dans le monde moderne et leur rappeler que leur action doit être surnaturelle et basée sur la prière. S'adressant ensuite aux différents mouvements d'A. C. : ouvrière, rurale, des milieux indépendants, A. C. générale, il leur donne des conseils précis relatifs à leur apostolat particulier ; il attire ensuite leur attention sur leurs devoirs dans les affaires internationales et en face des problèmes coloniaux. A tous il rappelle que le succès de leurs efforts est conditionné : 1° par leur souci d'être pleinement catholiques dans leurs pensées et dans leur conduite particulièrement à l'égard du marxisme et 2° par un esprit de totale confiance dans l'Eglise hiérarchique.

Dans un second document complémentaire, le même prélat trace un tableau instructif de l'état de l'enseignement libre dans son diocèse et invite les catholiques à prendre conscience de l'importance de la tâche qui s'impose à eux sur ce terrain et à y faire face ; il leur demande aussi de continuer, sans manquer à l'obéissance loyale due au pouvoir civil, leur action publique pour l'établissement d'une vraie justice scolaire.

Ces deux instructions pastorales, par leur précision doctrinale et leur caractère très pratique, pourront servir à ceux de nos confrères qui préparent leur campagne d'A. C. en vue de l'hiver prochain.

Mgr G. JOUASSARD. — 1. **La place de Marie dans l'Eglise.** 9 p. in-8. Lyon, Vitte, 1954. — 2. **Comment le culte de la Sainte Vierge a débuté dans l'Eglise.** 10 p. in-8, ibid., 1954. — 3. **De quelques conséquences... qu'a entraînées en patristique grecque l'adoption du genre florilège pour.... l'argument de tradition.** 9 p. in-8. — Rome, Pontificia Università Gregoriana, 1954.

Les deux premières de ces études du savant doyen de la Faculté de théologie de Lyon ont paru en supplément à la *Semaine Religieuse* du diocèse comme préparation doctrinale au Congrès Marial qui se tint dans cette ville.

La première est doctrinale. S'inspirant des principes théologiques, elle montre que Marie est « de l'Eglise », mais qu' « elle n'a aucunement appartenu à l'ordre hiérarchique », bien qu'elle doive « être tenue pour un membre éminent et, en quelque sorte, hors série » du corps de l'Eglise ; ce dernier point est mis en valeur par une étude des prérogatives de Marie et de son rôle au Calvaire.

Dans la seconde étude, Mgr J. montre comment, partant du concept scripturaire de l'éminente sainteté de Marie, l'antiquité chrétienne en a dégagé progressivement les prérogatives dont l'Eglise a pris conscience de plus en plus nette et qu'elle propose actuellement à la foi et à la piété catholiques.

La troisième étude ne s'adresse plus à des auditoires lyonnais ; elle est une conférence qui fut donnée à Rome à l'occasion du centenaire de l'Université Grégorienne. D'un caractère plus technique, elle expose comment, à l'occasion des controverses christologiques des v^e^ et vi^e^ siècles, se constituèrent, en vue de la polémique, des recueils de citations des Pères antérieurs ; elle montre les défauts du procédé dus au manque d'esprit critique des auteurs, explique comment ces florilèges patristiques firent passer au second plan l'argument d'Ecriture, occasionnèrent l'introduction d'éléments philosophiques pour clarifier les discussions, furent enfin à l'origine des « chaînes » scripturaires qui amenèrent en Orient la décadence de l'exégèse personnelle et directe des textes inspirés.

Ces remarquables études font souhaiter vivement que nous ayons là un prélude à des publications plus importantes encore, dans lesquelles Mgr J. mettrait à la disposition d'un public étendu les résultats de travaux dont seuls, jusqu'ici, ses étudiants ont pu bénéficier.

Dr Henri BON. — **La création, vérité scientifique au XXe siècle.** — In-8 de 203 p., 675 f. — Paris, Nouvelles Editions Latines, 1954.

L'esprit dans lequel cet ouvrage a été composé est bien exprimé dans une citation du cardinal Mercier, insérée au début de la préface : « Il faut viser à rassembler et à façonner les matériaux qui doivent servir à former, dans l'avenir, la synthèse rajeunie de la science et de la philosophie chrétienne. »

L'idée directrice qui permet à l'auteur de remonter à un Dieu Créateur en partant des faits scientifiques actuellement acquis est celle de l'extrême variété et complexité que peut revêtir l'intervention divine. Il ne croit pas que « cette méthode de penser ait été suffisamment mise en œuvre, et cependant elle [lui] paraît susceptible de fournir souvent soit des éclaircissements, soit simplement des hypothèses non dépourvues d'intérêt » (p. 11).

Il ne présente donc pas toutes ses vues comme des certitudes absolues. D'autre part l'objet de son étude déborde ce que l'on a coutume de désigner par le mot *création* qui place *à l'origine du monde*, une intervention toute puissante d'un Dieu infiniment sage. Dans le concept de création, il fait rentrer aussi la notion d'un Dieu Providence et écrit : « En réalité, qu'il s'agisse de Création, de Providence, d'inspirations divines, de miracles, de grâces, de surnaturel, de préternaturel, ce qui est en jeu, c'est l'action divine en des modalités diverses » (p. 10). L'affirmation est juste ; mais l'accumulation des points de vue englobe à la fois l'existence d'un Dieu auteur de la nature et d'un Dieu agissant surnaturellement. Ce second point mériterait quelques réserves : aucun théologien n'admettra aisément que l'existence du surnaturel puisse être l'objet d'une démonstration scientifique au sens moderne de ce dernier mot.

Ayant affirmé et expliqué ses principes dans la préface et le 1er ch., l'auteur traite ensuite des Anges, de la création de la matière originelle, de l'organisation du monde céleste, de la terre avec les règnes végétal et animal, du développement de la vie sur la terre et de ses formes diverses, de la création de l'homme et de la femme. Et il conclut : « Le récit de Moïse avait mis les incommensurables grandeurs de la création à la portée de l'esprit du commun des mortels. La science moderne, par l'évocation des milliards d'années de l'évolution de l'Univers, par la découverte de l'incomptable multiplicité des formes et des êtres, par les mystères qui toujours lui montrent ses limites, relève l'esprit humain jusqu'à une conception déjà haute de la grandeur et de la sollicitude divines » (p 199).

La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à des études biologiques ; c'est aussi la plus intéressante et la plus solide, car sur ce terrain l'auteur est un maître. Au total nous avons là le témoignage d'un savant qui met ses connaissances multiples et précises au service de sa foi. A ce titre, ce livre est précieux et mérite un accueil très favorable. Notons pourtant qu'il ne porte pas d'*Imprimatur*.

Roger DUSSERCLE. — **Du Kilima-Ndjaro au Cameroun : Monseigneur F.-X. Vogt.** — In-8 de 208 p., 685 f. — Paris, La Colombe, 1954.

François-Xavier Vogt naquit à Marlenheim (Bas-Rhin) en 1870. Dès ses plus jeunes années sa vocation missionnaire était arrêtée. La rencontre d'un religieux Spiritain l'aiguilla vers la Congrégation du Saint-Esprit à 14 ans. Durant ses études scolaires qu'il fit en France, ses professeurs remarquèrent ses qualités morales et intellectuelles exceptionnelles. Il échoua à la licence ès sciences à Paris et il s'en réjouit, car il craignait d'être en cas de succès condamné au professorat. Ce fut cependant d'abord le sort qui lui échut, en France, puis en Allemagne, quand il eut repris sa nationalité d'Alsacien-Lorrain pour éviter à son père les tracasseries de la police. Sa forte personnalité s'imposa dans son entourage et le désigna au choix de Mgr Le Roy comme Vicaire Apostolique du Zanguebar central en 1906. Il y resta jusqu'en 1922, payant de sa personne sans compter, organisant, voyageant, résistant à toutes les injustices. Quand les Anglais eurent remplacé les Allemands, il rencontra des difficultés et sentit qu'il valait mieux pour lui de se retirer.

Il fut alors nommé Vicaire Apostolique au Cameroun, et c'est là qu'il mourut en 1943. Durant ces 21 années, les baptêmes passèrent de 30.000 à 340.000 (plus 150.000 catéchumènes). Ces succès extraordinaires furent dûs en grande partie à son zèle actif, surnaturel, méthodique. Il multiplia les écoles, encouragea les catéchistes, fonda une congrégation de Frères et une de Sœurs, organisa petit et grand Séminaire, développa les œuvres de retraites des fiancées, anima ses collaborateurs de son esprit surnaturel et énergique, et leur donna l'exemple d'une vie sainte et très simple.

Le détail de cette activité multiple nous est rapporté ici d'une manière intéressante. Nous y voyons les difficultés qu'il rencontra dans tous les domaines : administration gouvernementale, recrutement missionnaire, finances, etc. On ne peut s'empêcher d'admirer la ferveur des indigènes, l'ardeur des jeunes pour les études, et les progrès rapides de tribus hier encore barbares. Puissent ces pages susciter des vocations sacerdotales et laïques : *operarii pauci !*

Monseigneur BORNET. — **Le Chanoine Léon Bazin.** — In-8 de 250 p., 500 f. — Paris, Spes, 1954.

Léon Bazin, né en 1896, entra au petit Séminaire de Saint-Jean, à Lyon, en 1908. Brillant élève, sérieux, réfléchi, il est bachelier à 16 ans et entre au Grand Séminaire de Francheville en 1912. Mobilisé en 1915, cité deux fois à l'Ordre du Jour de son régiment, il est fait prisonnier en 1918. Loin de fléchir, sa vocation s'affermit durant ces années de guerre. Prêtre en 1922, il prépare sa licence ès-lettres et est nommé en 1924 professeur de 4e au petit Séminaire. Au bout d'un an, la tuberculose contractée en captivité l'oblige à interrompre son apostolat. Quand il revient au petit Séminaire, en 1928, c'est à titre de directeur spirituel. En 1931 il est nommé Supérieur. En 1941 il devient Directeur de l'Enseignement libre diocésain. Il meurt en 1947, paralysé.

Dans ce *curriculum vitæ*, le chanoine Bazin apparaît toujours tel qu'il était enfant : équilibré, surnaturel, réfléchi, organisateur. Ce tempérament calme et apparemment froid le dessert un peu dans sa charge de Supérieur de Séminaire. Par contre il donne sa pleine mesure dans la direction de l'Enseignement libre. Il coordonne les efforts des divers établissements scolaires, masculins et féminins, organise des réunions périodiques, crée un bulletin de liaison, multiplie les inspections, renforce les journées pédagogiques locales, y ajoute des sessions annuelles, encourage les retraites et récollections, et soutient lui-même de nombreuses institutrices par une direction spirituelle dévouée, délicate et pleine de simplicité.

Il fut même, trois ans avant sa mort, chargé de la direction de l'Enseignement religieux. Il favorisa le rayonnement de l'Office catéchistique de Lyon, et participa à plusieurs commissions nationales. Mais le surcroît de travail l'obligea à confier cette charge à son collaborateur, M. Colomb.

L'auteur de cette biographie, ainsi que le note S. E. le Cardinal Gerlier dans la préface, a été successivement le Directeur de Léon Bazin, son Supérieur, et son Chef dans la direction de l'Enseignement libre. Il le connaissait donc très bien. Ce qu'il dit de lui est précis, concis, discret. Mais le plus souvent il le laisse parler lui-même, en citant quantité de ses lettres et de ses notes. Celles-ci ralentissent parfois le cours du récit, mais elles plairont à tous ceux qui ont connu ce prêtre distingué.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 2 novembris 1954

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)